

19/09/2016 à 10h00

Entreprise. Habitat Rénovation revient sur ses terres

Publié le 10 septembre 2016

VOIR LES COMMENTAIRES



Vincent Perrin, dirigeant de l'entreprise Habitat Rénovation, vient d'implanter les bureaux de maîtrise d'oeuvre au 11, bis, rue de Saint-Éloi.

Créée en 1995, l'entreprise Habitat Rénovation avait rejoint Saint-Brieuc l'an dernier, suite à sa reprise en avril 2014, par Vincent Perrin. Le maître-d'oeuvre, contractant général, travaillant exclusivement avec des artisans locaux, vient de ramener la société sur ses terres d'origine, en implantant ses bureaux au 11 bis, rue de Saint-Éloi. Certifiée RGE-Certibat, l'entreprise demeure spécialisée dans les travaux de rénovation, d'aménagement et d'extension, en direction des particuliers et des commerces. « Avec le soutien d'une responsable administrative et d'un technico-commercial, nous assurons l'élaboration des projets de A à Z, plans, dépôt de permis, devis, suivi de chantier, et cela pour tous les corps d'état, jusqu'à l'aménagement du jardin au besoin », précise Vincent Perrin.

À noter

Contact : tél. 02.96.61.52.53 ou 06.58.49.58.36, site www.habitat-renovation-plerin.com

TELEGRAMME
du
10/09/2016

Saint-Brieuc

+ Sports Ouest

0,95 € Lundi 14 novembre 2016

Relations abonnés : www.abonne.ouest-france.fr
Tél. 02 99 32 60 00
Président du Comité éditorial : Françoise Régis Hulin
N° 21099 www.ouest-france.fr Tél. 02 99 32 60 00

ouest
france

Justice et Liberté



Ce soir, rendez-vous avec la Lune !



Ce phénomène n'avait pas été observé depuis 1948 ! Aujourd'hui, la Lune apparaîtra plus grosse qu'à l'accoutumée dans le ciel. Non seulement elle sera pleine, mais aussi plus près de la Terre qu'à l'accoutumée. Un spectacle à ne pas manquer.

Laurent Pokou, légende du Stade Rennais, s'en est allé

Considéré comme l'un des plus grands joueurs de l'histoire du Stade Rennais, l'ivoirien Laurent Pokou est décédé hier à Abidjan, à l'âge de 69 ans. Au milieu des années 1970, il avait brillé sous le maillot des Rouge et Noir. Lors du centenaire du club, il avait porté à nouveau le maillot rennais (photo).

Cahier Sports Ouest



Le calvaire de Fiona, 5 ans, jugé aux assises

Page 4

Côtes-d'Armor

Le 5^e groupe mondial d'expertise comptable s'implante à Étables

Page 7

À 58 ans, il a quitté Paris et repris une entreprise à Plérin

Page 6

À 58 ans, il vient de reprendre une entreprise

Vincent Perrin est à la tête d'Habitat Rénovation. Il y a deux ans, il a quitté sa vie parisienne pour racheter cette société de réhabilitation immobilière à Plérin, dans les Côtes-d'Armor.

Rencontre

Dans une ruelle tranquille, au beau milieu d'un quartier résidentiel, on découvre le siège d'Habitat Rénovation. La SARL de trois salariés, spécialisée dans la rénovation immobilière, est installée à Plérin, près de Saint-Brieuc. Vincent Perrin, 58 ans, en est le responsable. Travaux, peinture, aménagement intérieur... L'entreprise propose un large panel de services. Investir dans une société à cet âge ? Le nouveau patron ne s'est même pas posé la question. « Il faut que je fasse des choses qui me motivent. J'ai encore plein d'idées », confie-t-il. Alors s'arrêter ? « Certainement pas avant 65 ans. »

35 ans chez Veolia

Dans les locaux de son entreprise, collés à sa résidence, il accueille les clients, réalise les devis et coache son équipe. Il y a deux ans, il a tout quitté pour venir s'installer dans les Côtes-d'Armor. « J'étais directeur de clientèle chez Veolia pendant 35 ans. » Une vie parisienne confortable, un bon salaire, des responsabilités... Mais l'homme d'affaires, habitué à travailler en autonomie, supporte mal les réorganisations et le fait d'avoir plus de hiérarchie.

« Et puis, on voulait s'installer en Bretagne », précise-t-il. Avec Véronique, sa femme, ils sont tombés amoureux de la région. « Quand j'étais petit, je venais en vacances à Quiberon, confie Vincent Perrin. J'ai acheté ma maison à Plérin, il y a longtemps déjà. » Une maison de vacances devenue depuis, résidence principale.

Ici, il rachète Habitat Rénovation à un ami. L'entreprise a déjà 25 ans et un chiffre d'affaires de



Après avoir travaillé 35 ans dans une grande entreprise parisienne, Vincent Perrin a tout quitté pour s'installer en Bretagne.

Très vite, le gestionnaire, exigeant et déterminé, booste la société. « Aujourd'hui, on est à [] et je pense qu'on va arriver au million cette année. »

7 000 € de prêt

Même s'il a payé comptant l'entreprise cédée, le chef d'entreprise a fait appel à la plateforme Initiative Bretagne qui offre un coup de pouce aux nouveaux chefs d'entreprise. Après avoir présenté un dossier et vendu son projet auprès d'un jury d'avocats, de banquiers et de juristes, il décroche 7 000 €. De quoi se constituer une petite trésorerie pour commencer. Une aide qui permet aussi de produire un effet de

levier auprès des banques.

Depuis, sur son bureau, les devis s'entassent. Sa femme s'occupe de la comptabilité. Et une nouvelle recrue est arrivée en septembre pour lui prêter main-forte. « Avant je travaillais le dimanche, j'ai arrêté depuis que j'ai embauché Sébastien », confie le chef d'entreprise. Technico-commercial, le nouveau salarié gère les suivis de chantiers. Et les relations avec

son boss semblent particulièrement détendues. Tutoiement, blagues faciles... « Vincent est très jeune dans sa tête », confie Sébastien Burlot. À terme, le chef d'entreprise envisage de céder son entreprise au nouvel embauché. Enfin, seulement quand il sera prêt à prendre sa retraite...

Jérôme DOUX.

200 C'est à peu près le nombre de seniors (plus de 45 ans) qui ont été aidés par la plateforme Initiative Bretagne pour reprendre ou créer une entreprise en 2015. Environ 1 000 entrepreneurs sont soutenus chaque année par cette plateforme.

NDDL : à 14 h ce lundi, les juges trancheront

La Cour administrative d'appel de Nantes a le sort de Notre-Dame-des-Landes entre ses mains. Elle doit trancher aujourd'hui sur les arrêtés qui dérogent à la loi pour autoriser le chantier.

Analyse

Preuve de l'enjeu : ce lundi, à 14 h, le jugement sera lu exceptionnellement en public. Gilles Bachelier, président de la Cour administrative d'appel de Nantes, et six magistrats diront s'ils annulent ou non quatre arrêtés pré-

zone humide et pour détruire des espèces végétales et animales protégées. Sans ces dérogations, pas de NDDL. Cette décision de justice est donc déterminante.

À l'audience lundi dernier, à la surprise générale, la rapporteure publique, Christine Piltant, a demandé

l'absence d'une alternative. Selon la magistrate, cette preuve n'est pas apportée.

Les juges porteront-ils un coup fatal à NDDL ? Trois hypothèses. S'ils annulent totalement ces arrêtés, ce sera un sérieux coup d'arrêt au projet, mais en rien un abandon. La

